



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ovins

Question au Gouvernement n° 2371

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Paul Patriarche. M. Paul Patriarche. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche et concerne la filière ovine corse, qui est frappée depuis quelques semaines par la fièvre catarrhale. Cette épidémie de la langue bleue, venue de Sardaigne, a déjà tué plusieurs centaines de bêtes et menace de décimer la race des brebis corses. Des mesures sanitaires d'urgence ont été prises : abattage des animaux, mise en place d'une cellule de crise et d'un cordon sanitaire, désinsectisation massive. Mais le combat sera long et difficile, car le moucheron porteur de cette maladie pourrait resurgir aux premières chaleurs. Cette nouvelle épidémie risque de ruiner une filière ovine qui connaît un vrai succès économique avec la commercialisation d'une viande d'agneau réputée et du fromage de brebis. Les consommateurs sont inquiets. En dépit des propos rassurants des autorités de l'Etat, ils se demandent s'ils peuvent continuer à consommer de l'agneau, mais aussi du lait ou du fromage de brebis. Le sentiment d'insécurité sanitaire s'accroît. Les éleveurs qui ne sont pas encore frappés par l'épidémie, ainsi que les producteurs laitiers, voient fondre leurs commandes. Dans ces conditions, les éleveurs réclament une désinfection des bergeries, une campagne de vaccination systématique et immédiate ainsi que la mise en place d'un diagnostic sérologique afin de déterminer précisément les zones contaminées. Cette grave crise révèle les insuffisances du service public de l'équarrissage. Elle démontre également la nécessité de prendre en compte la spécificité insulaire de la Corse, sa réelle fragilité, en renforçant les contrôles sanitaires aux ports et aéroports et en réfléchissant aux modes de préservation de son environnement et de son cheptel. Enfin, monsieur le ministre, quel soutien économique, après la région et les départements, le Gouvernement envisage-t-il pour l'ensemble de la filière éleveurs, fromagers, bouchers ? Cela fait beaucoup de questions en une, mais les consommateurs comme les acteurs de la filière ovine attendent des réponses. (Applaudissements sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. M. Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche. Monsieur le député, le 28 août dernier, les autorités italiennes nous faisaient part de l'épizootie de fièvre catarrhale en Sardaigne, bientôt totalement isolée par un cordon sanitaire, tous les échanges entre l'île et les Etats membres de l'Union étant interrompus. Immédiatement après, les services de l'Etat en Corse ont mis en place un système de surveillance à la fois du cheptel ovin et des insectes porteurs de la fièvre, hélas ! détectés en très grand nombre à la fin de l'été. Quand les premiers signes de la maladie sont apparus, aux alentours du 15 octobre, nous avons aussitôt arrêté les échanges d'ovins entre la Corse, le continent et le reste de l'Union ainsi que le transport des embryons afin que l'isolement soit total. A la fin du mois d'octobre, 24 élevages sur 193 étaient touchés et un petit millier de bêtes étaient abattues sur un total de 193 000, mais je ne dis pas que ces chiffres soient définitifs. Le système de surveillance mis en place par les services de l'Etat ne cesse de progresser. L'appel que nous avons lancé a été très bien entendu par l'Union européenne : nous disposons, depuis quelques heures, de 100 000 vaccins, nécessaires à une campagne de vaccination à très grande échelle. Par ailleurs, j'ai signé ce matin un arrêté relatif à l'indemnisation des éleveurs dont les bêtes ont été abattues sur ordre de l'administration. Enfin, monsieur le député, les responsables de mon administration auront les moyens au plan local d'entreprendre une négociation avec les professionnels corses afin de sauver le cheptel ovin de l'île, ce qui est la moindre des choses. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Paul Patriarche](#)

Circonscription : Haute-Corse (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2371

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2000, page 7821

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er novembre 2000